

Bras-sur-Meuse, le 29 janvier 2026

Bruno DIDIER reconduit à la présidence d'EMC2 : Cap sur l'innovation et la performance



Suite à l'Assemblée Générale annuelle de la coopérative, Bruno Didier a été réélu à la présidence d'EMC2 lors du dernier Conseil d'Administration qui a eu lieu, mardi 27 janvier 2026 au siège du groupe à Bras-Sur-Meuse.

Cette réélection marque la volonté du Conseil d'administration d'accélérer la mise en œuvre de Cap 2030, la feuille de route stratégique de la coopérative vers toujours plus de compétitivité. Sous l'impulsion de Bruno Didier, EMC2 conjugue performance économique et innovation pour positionner ses adhérents à la pointe des pratiques agricoles.

Cap 2030 : des engagements et des leviers d'action concrets au service des adhérents

- **Des services techniques et agronomiques renforcés**, avec un accompagnement de terrain, personnalisé pour chaque exploitation
- **Des outils technologiques de pointe**, pour piloter cultures et élevages, suivre les marchés et anticiper les décisions
- **Un agroéquipement puissant et accessible** pour accompagner la production et le confort des agriculteurs
- **Des filières à haute valeur ajoutée**, qui valorisent les savoir-faire, sécurisent les débouchés et répondent aux attentes sociétales vers plus de local
- **Des projets énergétiques collectifs**, comme la méthanisation et l'agri-voltaïsme qui créent de la valeur en accélérant notre transition écologique

Au cœur de cette démarche, la coopérative affirme son rôle de bâtisseur et d'employeur territorial. En structurant les filières, en investissant dans la transformation locale et en créant de la valeur sur ses territoires, EMC2 contribue activement et fièrement à la souveraineté alimentaire française.

« Notre volonté est claire : accompagner nos adhérents dans une agriculture plus performante, plus rémunératrice, plus durable et plus sereine. Face aux défis qui nous attendent, nous devons être toujours plus forts et savoir nous adapter, avec agilité, créativité et solidarité », affirme Bruno Didier.

Dans un secteur confronté aux incertitudes réglementaires et aux bouleversements des marchés, EMC2 affirme sa capacité à innover et à accompagner ses 3 000 adhérents vers une agriculture d'avenir.

Le Conseil d'Administration accueille 2 nouveaux élus :

Rémi BREGEOT – GAEC DE LA GRANDE SAULE
Section EMC2 Elevage

Alexandre LACHAMBRE – EARL CHEMIN DE LA CROISSETTE
Région OUEST – Section Poincaré

A propos d'EMC2



EMC2, groupe coopératif majeur du Grand Est et 1ère coopérative de Lorraine, rassemble près de 3 000 agriculteurs adhérents et s'engage avec eux dans une agriculture vertueuse et rémunératrice. Sa mission est d'accompagner les agriculteurs dans leurs productions végétales et animales en leur proposant des solutions de collecte, d'approvisionnement et des conseils. À travers ses différentes activités, elle intervient tout au long du cycle de production de l'agriculteur, de la naissance du produit à sa commercialisation. Avec 650 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025, le Groupe EMC2 compte près de 920 salariés et agit sur 19 départements du nord-est de la France.



Contact presse : Service Communication – 03.29.83.29.35
communication@emc2.coop